

Le développement durable vu d'un acteur du développement

Jean-Michel Severino

Directeur général de l'Agence française
de développement (AFD)

J'aimerais retracer le cheminement de l'Agence Française de Développement (AFD) sur la question du développement durable. Le mot de cheminement est le bon, car cette problématique du développement durable, nous n'y sommes pas venus par idéologie. Historiquement, l'Agence Française de Développement (anciennement la Caisse centrale de Coopération économique) est une institution qui fait du développement rural et urbain, donc beaucoup d'infrastructure, de béton – des activités à fortes émissions de carbone. Aujourd'hui encore, entre 40 et 50 % de notre activité de financement est dans les infrastructures lourdes (routes, ports, aéroports, systèmes d'assainissement, etc.) nécessaires au développement économique et à la croissance des pays dans lesquels nous travaillons. *A priori*, nous ne pourrions donc pas être plus éloignés que nous de l'univers de l'écologie.

Pourtant, aujourd'hui, le développement durable est devenu le sujet fondamental de notre maison. Il s'agit d'un véritable retournement de paradigme. Comment l'expliquer ? Si nous avons mis le développement durable au centre de notre stratégie ce n'est pas par idéologie, mais par nécessité. Car, à mesure que les décennies sont passées, nous avons rencontré la finitude des ressources naturelles. En Afrique, en Asie, sur le pourtour méditerranéen ou dans l'outre-mer français, nous avons vu les sols se dégrader, l'eau se raréfier, les ouvrages d'art que nous avons contribué à construire débordés par les événements climatiques. Ce changement de cap de l'Agence répond ainsi à un besoin d'efficacité de notre propre action – c'est donc une exigence de survie pour notre organisation.

C'est pour cela que le développement durable se trouve aujourd'hui au cœur du mandat de l'Agence, qui a pour vocation de participer à la fois à une meilleure croissance économique (plus forte et plus sobre en émissions de gaz à effet de serre), à la lutte contre la pauvreté, et à la promotion des biens publics globaux (santé publique, biodiversité, climat). C'est à ce titre que le gouvernement nous a demandé ces dernières années de développer un programme à destination des pays émergents, exclusivement focalisé sur ce dernier sujet. Le mandat de lutte contre le réchauffement climatique, qui définit par exemple le cadre de notre activité en Chine, a d'ailleurs été gravé dans le marbre d'une convention entre les présidents Nicolas Sarkozy et Hu Jintao en novembre 2007.

À l'AFD, notre diagnostic est clair : la planète est déjà en retard. La prise de conscience globale sur la question climatique, dont le film de Al Gore aux États-Unis, le rapport de Nicholas Stern en Grande-Bretagne ou le Grenelle de l'environnement en

France constituent des jalons importants, arrive à un stade très avancé d'un phénomène dont une des principales caractéristiques est sa surprenante inertie : chaque molécule de CO₂ que nous libérons dans l'atmosphère aujourd'hui y sera encore dans un siècle. Nous avons découvert collectivement ces dernières années que nous vivons dans un monde de ressources naturelles finies, par rapport à des perspectives de développement et de population qui sont, elles, indéfinies – ce qui ne veut pas nécessairement dire infinies.

Or cette finitude des ressources naturelles, les collaborateurs de l'AFD la rencontrent tous les jours dans leur travail, de façon de plus en plus marquée et concrète. En effet, les populations du Sud sont les premières victimes de la dégradation de l'environnement et des conséquences du changement climatique, alors même qu'elles vivent avec un bilan carbone très léger (un Américain émet de l'ordre de 40 fois plus de CO₂ par an qu'un Éthiopien). Quels sont ces changements que nous constatons ?

Ce sont des pertes de rendements agricoles, particulièrement importantes dans les régions sahéliennes. Elles sont dues à la chute de fertilité des sols, mais aussi à une pluviométrie de plus en plus irrégulière, et en baisse globale en Afrique sahélienne. On en mesure déjà les impacts sur le taux de malnutrition dans un pays comme le Niger, qui a été gravement affecté par une série de chocs climatiques ces dernières années. Et nous savons que ce ne sont que les premiers signes de changements bien plus importants annoncés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC). Leurs travaux estiment que, d'ici à 2080, 600 millions de personnes supplémentaires pourraient être exposées à des risques de famine, dans leur plus grande part en Afrique subsaharienne.

Ce sont aussi la déforestation accélérée, qui pèse sur les ressources des populations traditionnelles, les potentiels d'exploitation économique future, mais qui implique également la perte de la multitude de services environnementaux offerts par les forêts (rétention de l'eau et des sols, piège à carbone, etc.). Entre 1985 et 2001, la couverture forestière du Kalimantan (zone forestière dite « protégée » d'Indonésie) a chuté de 56 % !

Ce sont aussi des pertes de sols et de surfaces agricoles : entre l'érosion accélérée par la déforestation, l'épuisement des sols et la hausse du niveau de la mer, l'Afrique perd chaque année plusieurs centaines de milliers de km² de surfaces cultivables. Or on voit qu'au Kenya ou au Burundi, la pression foncière est à l'origine de nombreux conflits.

Ce sont également des difficultés croissantes d'accès à l'eau (ce que l'on appelle le « stress hydrique »), qui contribuent elles aussi aux tensions entre communautés dans des zones comme le Tchad ou le Soudan. Or nous apprenons que le réchauffement de la planète augmentera le taux d'évaporation et réduira les précipitations dans les régions qui en manquent le plus – jusqu'à 20 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le volume d'eau disponible par habitant pourrait ainsi être réduit de moitié dans cette région d'ici à 2050.

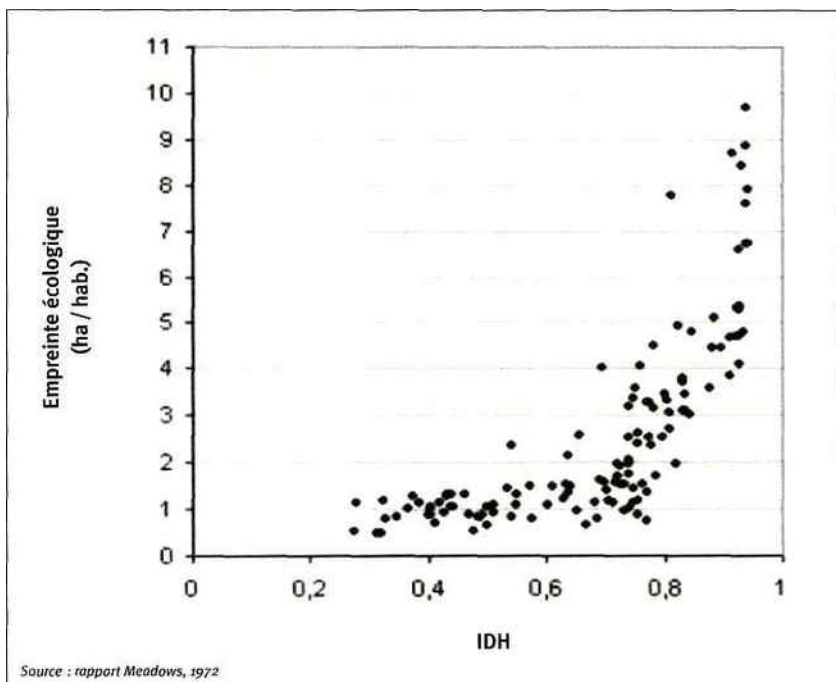
On pourrait aussi parler de la perte de biodiversité ou de la pollution des rivières : tous les grands indicateurs environnementaux sont aujourd'hui au rouge, ce qui se traduit dans nombre des pays dans lesquels nous intervenons par une « épargne nette négative ». Lorsque nous retranchons au chiffre de l'épargne nationale une estimation économique des coûts que représente la dégradation du capital environnemental (pertes de revenus minéraux, dégradation forestière, dégradation des sols, pollution des cours d'eau, etc.), nous trouvons que la plupart des pays en développement sont en réalité dans des phases de *décapitalisation* globale : leurs gains (parfois importants) en capitaux économiques et sociaux ne compensent pas leur perte en capital naturel. Ils suivent donc un chemin de croissance non soutenable.

Des réfugiés climatiques

S'ajoutent à cette série d'évolutions lentes et structurelles de l'environnement la multiplication et l'aggravation des phénomènes climatiques extrêmes, aux coûts à la fois plus visibles et immédiats : sécheresses, cyclones, montées des eaux, etc. Or ceux-ci frappent souvent les pays de la planète les moins équipés pour

y faire face. Ils vont d'ailleurs poser à la communauté internationale des problèmes inédits : aujourd'hui, l'archipel de Tuvalu est menacé d'inondation plusieurs jours par an. Même dans un scénario favorable de faible hausse du niveau de la mer, ce pays disparaîtra à l'échelle de quelques décennies, et se posera la question de la nationalité des habitants de cet archipel. Seront-ils des réfugiés climatiques ? Allons-nous créer demain un statut onusien pour les quelques centaines de milliers, puis les quelques millions de personnes qui auront perdu leur habitat naturel ? Vont-elles être adoptées par un pays voisin qui leur donnera une nationalité ? Aurons-nous un gouvernement de Tuvalu en exil ? Si le cas de Tuvalu, avec sa dizaine de milliers d'habitants, peut paraître aisément soluble, celui du Bangladesh et de ses 147 millions d'habitants ne le sera certainement pas. La combinaison de la hausse du niveau de la mer et de la fonte accélérée des glaciers de l'Himalaya provoquera des inondations inédites dans la sous-région au cours des prochaines décennies. Elle a déjà commencé à en subir les impacts. Les phénomènes migratoires de masse auxquels nous allons assister ne seront pas non plus négligeables. Nous ne sommes pas ici dans le domaine de la politique-fiction : un rapport de la CIA a identifié les conséquences du changement climatique parmi les risques à la sécurité nationale américaine.

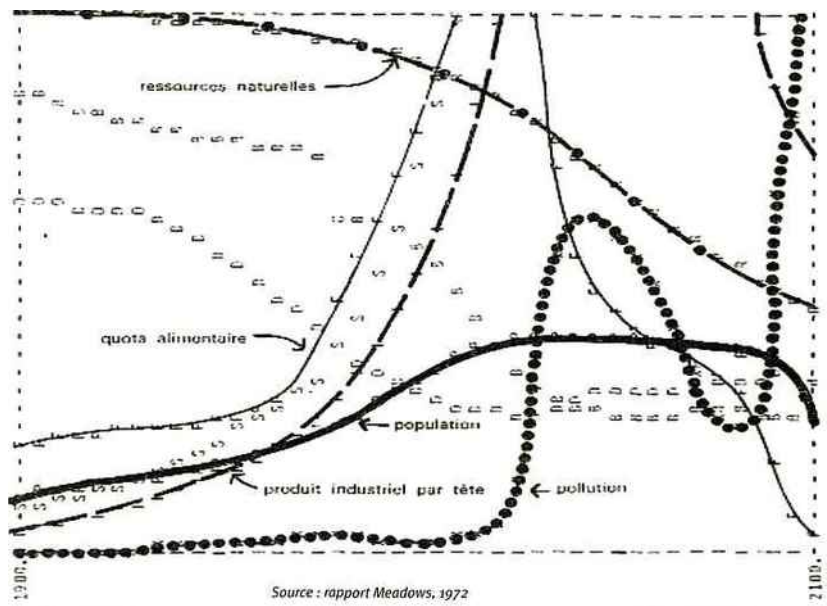
Notre diagnostic est que si nous avons franchi les limites de la soutenabilité, c'est parce que s'est établi un lien de type exponentiel entre le développement humain et son « empreinte écologique ». Si l'on classe tous les pays de la planète en termes de développement humain, nous voyons une corrélation nette entre la situation sur la courbe du développement humain et leur empreinte écologique : plus on est riche, moins on est soutenable. Si l'on accepte les conclusions du GIEC (c'est-à-dire qu'il est hasardeux pour la planète d'aller au-delà de 2 degrés de réchauffement), et si la teneur de la croissance économique en GES (gaz à effet de serre) reste stable, se pose mécaniquement la question de la possibilité pour les pays en bas de cette échelle (donc pour 5 des 6 milliards d'habitants de la planète) de rejoindre le banquet de la prospérité. Cela soulève une véritable question d'éthique : après tout, c'est pour l'essentiel le développement économique des pays du Nord – donc notre prospérité actuelle – qui est responsable des taux de CO₂ que nous constatons aujourd'hui. Mais ce n'est pas qu'une question d'éthique : les pays du Sud n'attendront évidemment pas notre accord pour croître et se développer, ce qui est tout à fait légitime. Or, à ce stade, ils empruntent pour le faire la même trajectoire, non soutenable, que la nôtre. Ce diagnostic que nous faisons aujourd'hui renvoie, au fond, à des termes qui avaient été employés par le Rapport Meadows de 1972. Ce fameux rapport dit du « Club de Rome » évoquait les limites des ressources naturelles de notre planète. Il a d'ailleurs été largement gardé dans l'ombre, car considéré à





Petite fille dans une ruelle de Kunming, Chine.

Passages



l'époque comme trop alarmiste. La relecture de ce rapport aujourd'hui est proprement édifiante, car si l'on remplace le terme de « pollution » par le terme « carbone » (qui n'était pas dans la grille d'analyse de l'époque), nous retraçons largement le cheminement de la planète ces 30 dernières années. Ce que le rapport Meadows décrit, ce que les courbes de ses différents scénarios tracent, c'est largement ce que nous allons voir ces prochaines décennies : l'impact croissant de la « pollution » au carbone sur la croissance économique, l'alimentation mondiale et, potentiellement, la population.

Y a-t-il des solutions ?

Après ce panorama, qui peut paraître sombre, mais qui provient de l'expérience quotidienne de l'Agence dans ses différents pays d'intervention, la question que nous devons nous poser est : y a-t-il des solutions ? La réponse est « oui », mais à un certain nombre de conditions.

La première est que nos pays riches et industrialisés donnent l'exemple. Car jamais nous ne parviendrons à convaincre nos partenaires du Sud de prendre le chemin d'une croissance plus sobre en carbone si nos pays, premiers responsables des changements climatiques actuels, et aujourd'hui encore premiers émetteurs de GES, n'adoptent pas une démarche exemplaire. Le « paquet européen » sur le changement climatique annoncé par la Commission en janvier 2008 est en cela une bonne nouvelle. Dans la mesure où il comporte un engagement unilatéral de réduction de ses émissions de 20 % en 2020 par rapport aux émissions de 1990 (qui passerait à 30 % si d'autres pays développés s'engageaient aussi), il est aussi courageux. Il s'agit maintenant que les réalisations soient à la hauteur des objectifs affichés.

Deuxièmement, même avec des efforts importants des pays industrialisés, les pays du Sud devront néces-

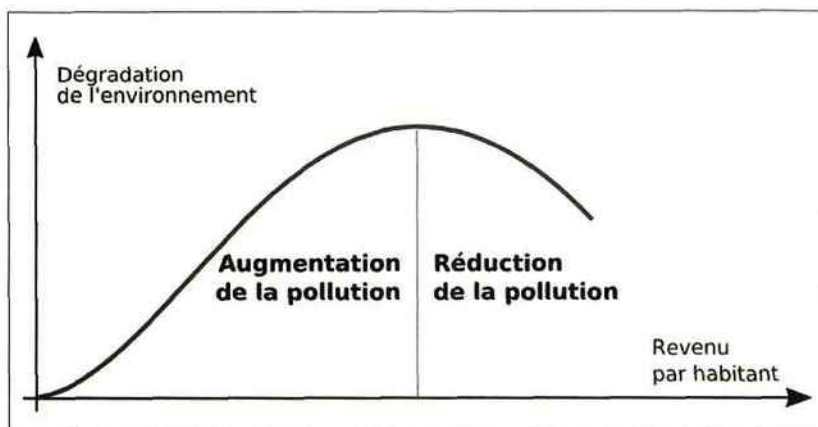
sairement être au cœur des solutions déployées. Car leurs rythmes de croissance vont en faire les principaux acteurs de la dégradation de l'environnement. La Chine a beau s'être récemment engagée dans une grande bataille pour l'environnement (et les efforts menés sont réels), elle a en 2007 détrôné les États-Unis du podium du premier émetteur de GES. Fait somme toute peu étonnant, étant donné que nous y avons exporté une grande part de notre industrie manufacturière au cours des dernières décennies. Or la croissance économique chinoise a dépassé 11 % en 2007, et il n'y a pas de raison qu'elle baisse significativement ces prochaines années. Les efforts entrepris par ces pays en forte croissance dans leur lutte contre les émissions de GES ne sont pas aujourd'hui au rythme nécessaire pour les placer dans des trajectoires de croissance soutenable. Les signes que ces pays ont donnés à la conférence de Bali sur le changement climatique fin 2007 sont cependant encourageants. Mais nous aurions tort de focaliser exclusivement notre attention sur les pays émergents : certains des États les plus pauvres de la planète vont également poser un problème de poids. Les pays africains émettent environ une demi-tonne de carbone par habitant, contre une vingtaine pour les États-Unis. Nous pourrions penser qu'il n'y a donc pas de sujet. Mais ce serait oublier que la population africaine va passer de 700 millions d'habitants à 1,8 à 2 milliards d'ici à 2050, ce qui est un horizon raisonnable pour penser la question du carbone. Pendant cette période, le PIB par habitant africain, sur les rythmes actuels de croissance économique, devrait être multiplié par 4 ou 5. Sur ces hypothèses, l'empreinte écologique africaine devrait être multipliée par un facteur 10 ou 12 en l'espace de 30 ans seulement.

Nous le voyons, à moins de prôner la décroissance pour l'Afrique (dont le PIB par habitant, même calculé en parité de pouvoir d'achat, est un vingtième du nôtre), c'est donc sur les paramètres de la croissance que nous devons jouer. Il s'agit d'inventer collectivement un autre chemin pour les pays en développement, celui de la croissance durable, de la « croissance écologique ». Cela reviendrait, en quelque sorte, à aplanir la courbe de Kuznets des émissions de GES. La courbe de Kuznets, inventée par un économiste américain, décrit à l'origine les liens entre croissance et inégalités : dans une première phase de la croissance économique, un pays les voit en son sein s'accroître et, dans une deuxième phase, celles-ci tendent à se réduire (notamment grâce à des phénomènes de diffusion et de redistribution de la richesse). Or des économistes ont montré que cette courbe décrit également les intensités de carbone : les études montrent que dans les phases de forte croissance – ce qui est typiquement le cas des situations de rattrapage économique – l'économie est peu efficace en termes énergétiques, et les intensités de carbone par unité de PIB sont maximales. Puis se mettent en place des phénomènes d'efficacité, et c'est ainsi que l'efficacité en carbone par point de PIB des

grands pays industrialisés est plus grande que celles des PED. Nous pouvons donc nous attendre à ce que les tonnes d'équivalent pétrole (TEP) utilisées par unité de PIB se réduisent, à terme, dans les pays où nous travaillons. Mais cela n'arrivera pas tout seul, ou du moins pas suffisamment rapidement pour que la planète y survive.

Fort heureusement, nous nous trouvons à une époque où il existe toute une panoplie de solutions efficaces pour aplanir cette courbe de Kuznets (en d'autres termes, pour rendre la croissance des pays en développement plus sobre) : des innovations scientifiques et technologiques bien sûr, des mécanismes économiques et financiers également, mais aussi des évolutions réglementaires et institutionnelles permettant la modification de pratiques sociales. Car il s'agit, *in fine*, de changer des comportements (de production, de consommation...) à l'échelle de la planète. Une innovation d'ordre conceptuel et scientifique d'abord, qui nous donnerait une mesure plus juste de la croissance d'un pays et de son patrimoine. En effet, tant que les seuls PIB et PIB par habitant restent les principaux indicateurs de mesure de la performance économique des sociétés, les différentes incitations auxquelles font face les décideurs resteront biaisées à l'encontre des enjeux du développement durable. L'indice de développement humain (IDH) apporte une partie de la réponse, mais beaucoup reste à faire pour que les impacts qualitatifs de la croissance prennent le dessus sur les aspects quantitatifs, notamment du point de vue de l'environnement. L'ampleur des crises environnementales qui s'annoncent doit ainsi nous amener à construire un nouveau corpus économique, socle de nouveaux modèles de développement pour nos sociétés. Le rapport *Where is the Wealth of Nations?*, rédigé par l'équipe de Kirk Hamilton à la Banque mondiale, a fait un premier pas dans ce sens. Il dresse une typologie des différentes formes de capital qui fondent la richesse nationale : le capital produit (machines, constructions), le capital intangible (institutions et capital humain) et le capital naturel. Le développement durable peut s'analyser comme le processus de gestion équilibrée du portefeuille d'actifs (produits, naturels, intangibles) dont dispose un pays. Une trajectoire durable consiste notamment à investir les rentes naturelles dans d'autres formes de capital, pour éviter que l'utilisation des ressources naturelles d'un pays conduise à une diminution du stock de capital total à disposition de ses habitants, présents et futurs. En considérant le capital naturel comme partie intégrante du patrimoine national, ces recherches révèlent ainsi la rationalité économique de la préservation de l'environnement. C'est un grand pas en avant, mais beaucoup reste à faire pour affiner cet indicateur. L'AFD travaille, dans sa stratégie à l'égard des pays africains, à opérationnaliser cette mesure de l'épargne nette véritable.

Solutions d'ordre technique, ensuite, qui peuvent être portées à grande échelle. Le Kenya est un pays



dont la population devrait tripler en l'espace de 40 ans, passant de 30 à 85 millions d'habitants. Or le Kenya planifie sa croissance énergétique pour les décennies à venir sans aucune tonne de carbone supplémentaire émise par habitant, puisqu'il mise l'ensemble de sa croissance énergétique sur l'exploitation de la géothermie. Il existe donc des solutions énergétiques à grande échelle. Mais il existe aussi des solutions qui portent sur les modes d'urbanisation. La plupart des villes des PED se créent « à la Los Angeles », de façon très extensive, ce qui représente d'importantes pertes d'efficacité énergétique. L'énergie et la circulation dans ces mégapoles sont déjà devenues ingérables, et les experts prédisent la poursuite des tendances actuelles d'urbanisation dans nombre de pays du Sud. Des politiques de densification urbaine et des schémas cohérents de mobilité pourraient ainsi considérablement augmenter l'efficacité écologique de ces pays. C'est aussi vrai des progrès dans l'isolation des bâtiments, qui pose le problème de l'accès aux technologies : dans bien des cas, les acteurs de la construction, de la production ou de l'énergie n'ont pas accès aux technologies disponibles, ou n'en connaissent pas l'existence. La bonne diffusion des technologies est devenue indispensable pour que les innovations aient un impact global. C'est là une des composantes essentielles des « mécanismes de développement propre », par lesquels des entreprises du Nord investissent dans des projets au Sud permettant de réduire les émissions de GES. C'est donc aussi en portant ce type de projets à une échelle bien plus importante que l'on parviendra à aplanir la courbe de Kuznets à l'échelle globale.

Les pays du Sud au cœur du développement durable Mais les solutions sont aussi d'ordre économique et financier. La préservation du poumon de la planète constitué par ces gigantesques puits à carbone que sont les forêts de l'Amazonie, d'Indonésie ou du bassin du Congo est cruciale pour la régulation climatique mondiale. Or, ici aussi, des solutions prometteuses sont en train d'être développées. Pour inciter les pays qui hébergent ces forêts tropicales à les préserver, nous devons passer par une forme de rémunération de cette protection. Des projets de « paiement pour services écologiques rendus » commencent

ainsi à se mettre en place à l'échelle locale ou régionale. Demain, des mécanismes de financement innovants devront porter ces solutions à l'échelle mondiale. Dans l'ordre économique et financier toujours, la planète ne pourra pas se passer d'un système de prix de l'énergie suffisamment incitatif. Malgré leur forte croissance ces dernières décennies, les prix de l'énergie fossile demeurent insuffisants pour constituer la courroie de transmission dont nous avons besoin pour changer les comportements individuels en l'absence de régulation centralisée. En d'autres mots, les deux défis que sont la saturation de notre planète en carbone et l'épuisement des ressources fossiles sont encore insuffisamment internalisées dans le système de prix. Et sans système de prix adéquat, il ne peut y avoir de comportements individuels efficaces ou de politique d'adaptation à grande échelle. Beaucoup des pays dans lesquels nous intervenons continuent à subventionner l'énergie; cela représente des pans très importants des politiques économiques et sociales des pays en développement. Mais nous sommes résolument hostiles à ces subventionnements, car ils envoient les mauvais signaux aux acteurs de l'économie.

Il y a enfin une question cruciale d'accès au capital. Il est aujourd'hui difficile de déterminer si l'aplanissement de la courbe de Kuznets (la réduction de l'intensité énergétique de la croissance économique) va avoir un impact sur le rythme de cette croissance. D'un point de vue économique, cette question est loin d'être tranchée : d'un côté, les investissements dans les énergies alternatives, dans la densification urbaine ou dans l'efficacité énergétique coûtent très cher. Mais, de l'autre, ils représentent des investissements (en termes keynésiens) en consommations intermédiaires qui peuvent avoir des impacts sur l'ensemble de l'économie; ils permettent de réduire la facture énergétique nationale; et ils évitent des coûts en aval (en termes d'impacts environnementaux ou sanitaires) d'une ampleur potentiellement bien plus importante. Il n'est donc pas impensable que ces trois éléments combinés soient à même de compenser les investissements dans les coûts amont. C'est d'ailleurs, à l'échelle mondiale, la thèse du fameux rapport de Nicholas Stern. Mais au-delà de la difficile question de la rentabilité économique figure celle de l'investissement initial : même s'ils étaient convaincus de l'intérêt économique à long terme de l'investissement dans une croissance plus soutenable, les pays en développement buteraient sur un problème de financement. En raison de la fragilité de leur système financier, de la faiblesse de la capitalisation de leurs entreprises, et de leurs difficultés d'accès aux capitaux internationaux,

les pays en développement rencontrent des difficultés démultipliées. Ceci nous renvoie à la fois à l'importance, à l'urgence et à l'insuffisance des politiques publiques internationales. En effet, si l'on estime que l'investissement dans une croissance plus sobre en carbone dans les pays du Sud ou dans la préservation des couverts forestiers constitue un enjeu planétaire important, nous devons mettre en œuvre les mécanismes institutionnels et réglementaires à même de l'organiser et de le financer au niveau global. C'est tout l'enjeu du processus de négociation d'un mécanisme de remplacement du protocole de Kyoto, pour lequel un leadership européen est crucial.

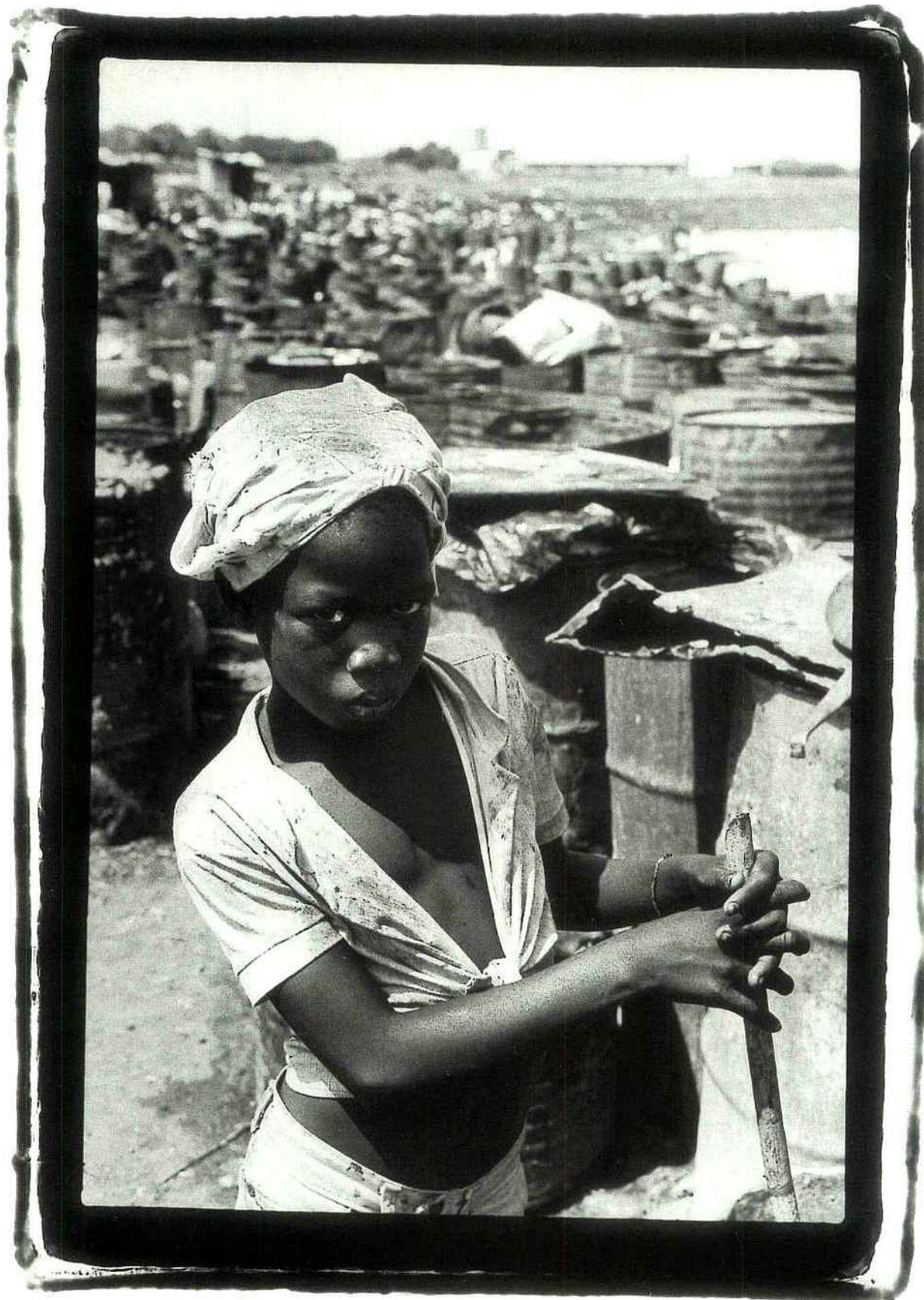
L'aide publique au développement, embryon de politique publique globale dont l'une des vocations est de contribuer à la préservation des biens publics mondiaux, s'engage résolument dans ce sens. Cela est vrai de ses acteurs multilatéraux (système onusien, Banque mondiale, institutions communautaires), comme de ses acteurs bilatéraux. On l'a vu, les pays du Sud sont en effet au centre de la problématique du développement durable. Principales victimes de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, ils sont en passe d'en devenir les principaux acteurs. Tout mécanisme international de réponse à la crise environnementale globale ne pourra donc que les placer au cœur de la solution. Par cette triple centralité des pays dans lesquels elle intervient, la politique publique d'aide au développement est concernée en premier lieu par les enjeux du développement durable. Il est donc tout naturel qu'elle soit fortement mobilisée par cette gamme de sujets que sont le changement de paradigme sur la croissance, l'accès au capital, l'accès aux technologies, les politiques nationales et internationales ou les mécanismes de prix. L'avantage est que la recherche, le financement, le transfert de technologies, les politiques de régulation ou de tarification sont des questions pour lesquelles les banques de développement comme la nôtre sont traditionnellement bien équipées.

Néanmoins, l'ampleur des défis du changement climatique et du développement durable invite à l'humilité. Les phénomènes en jeu et leurs solutions dépassent clairement les capacités d'une seule catégorie d'acteurs. Ce n'est qu'en travaillant en partenariat que nous parviendrons à réunir cette offre pertinente d'expertise et d'outils pour nos interlocuteurs du Sud, et que nous parviendrons ainsi à peser dans leurs choix de politiques publiques. Dans son action à destination de ses partenaires du Sud, l'AFD peut jouer ce rôle de catalyseur, de créateur de partenariats et de réseaux. Ce faisant, nous essayons de nous faire les promo-

teurs des solutions technologiques, financières, scientifiques françaises. Après tout, l'AFD fait partie de « l'équipe France ».

Mais nous avons besoin, pour cela, d'un dialogue continu avec la recherche et des entreprises françaises. Or malgré toutes les opportunités qui s'y trouvent, il nous est encore difficile, aujourd'hui, de convaincre les acteurs du secteur privé en France de travailler et d'investir dans certaines de nos géographies. Alors que des pays émergents pénètrent à grande vitesse les marchés africains, nous déplorons la surprenante timidité du secteur privé français. Ce dernier est, par exemple, trop peu présent en Afrique de l'Est ou du Sud. Or le développement durable représente une fantastique opportunité pour nos entreprises : la croissance écologique, c'est aussi un marché. Un marché où les entreprises françaises ont beaucoup à proposer. Je conclurai donc en lançant cet appel : il y a, dans les défis du développement durable des pays du Sud, un rôle à jouer pour les entreprises françaises, qui doivent être les grands gagnants de cet enjeu formidable de la fourniture et la diffusion de ces nouvelles technologies. Et il y a un rôle pour les politiques publiques qui ont le devoir d'accélérer considérablement le rythme des évolutions – et qui ne sont pas encore à la hauteur de l'enjeu. L'AFD, « développeur d'avenir durables », continuera son cheminement vers la croissance écologique.

Jean-Michel Severino



19 Travail des enfants Préparation de savons de kante à Bobo, Burkina Faso Il fait 50 °C!